

# ANR du Var



amitié, solidarité

Après 4 années comme Présidente de l'A.N.R. VAR, j'ai présenté ma démission de ce poste, lors de notre assemblée générale du 16 Mai dernier. Mais je reste à la disposition des adhérents sur le secteur FREJUS/ST RAPHAEL.

Je vous remercie pour la confiance et le soutien que vous m'avez accordés.

Jeanne GUITTET.

Cet espace vous est réservé . Vous désirez faire paraître une annonce, faire connaître une activité ; faites nous le savoir au 06 87 12 52 96 ou [sec.anr\\_83@orange.fr](mailto:sec.anr_83@orange.fr) Notre prochain bulletin paraîtra en Janvier 2015

retraités de FRANCE TELECOM  
Notez les coordonnées du CCUES  
CCUES France Telecom SA-Orange  
ASC/ Accueil ouvrants-droit  
TSA 10003

41965 BLOIS cedex 09

tel : 0810 007 221

email : [retraites.accueil@ccues-ft.fr](mailto:retraites.accueil@ccues-ft.fr)

## *le mot du Président*

Le renouvellement de plusieurs des membres de notre comité était à l'ordre du jour de notre dernière Assemblée Générale , je tiens donc à tout d'abord à remercier ceux et celles d'entre vous qui nous ont rejoints, votre implication nous conforte dans notre engagement.

Merci aussi à ceux qui sont restés fidèles, je compte sur vous tous

Une nouvelle équipe essaiera de vous aider ou de vous guider dans vos démarches , elle m' a accordé sa confiance en m'élisant Président de l'ANR-VAR, je chercherai à innover son fonctionnement et une de mes principales préoccupations sera de créer de nouvelles antennes où nous pourrons vous recevoir et vous proposer quelques activités . La première des dispositions que nous venons de prendre concernera le colis de Noël que nous renouvellerons cette année et si possible l'organisation d'un loto sur St Raphaël, Draguignan et Toulon.

Je nous crois sur la bonne voie et en ces temps "barbares", regroupons-nous, nous avons tous à y gagner

Jean Marie Roussel

M. et Mme THUREY Jean demeurant à TOULON ont fêté leurs 67 ans de mariage le 28 Septembre 2013. Nous leur présentons nos félicitations.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ANR VAR

DU 16 MAI 2014 A FREJUS

Après avoir recueilli les signatures des adhérents, l'AG a débuté à 9H50 avec 70 participants.

● **Rapport moral de notre présidente – Mme Jeanne GUITTET :**

Après avoir demandé quelques instants de recueillement à la mémoire d'adhérents récemment disparus et excusé ceux qui n'ont pas pu se déplacer pour des raisons de santé, Jeanne nous transmet les excuses du Président du groupe des Alpes de Haute Provence.

Elle a remercié les invités présents ainsi que les membres du bureau qui l'ont aidé dans sa fonction en rappelant que ceux-ci sont bénévoles. Elle nous a fait part des difficultés que nous rencontrons dans le recrutement des adhérents. Elle a confirmé sa démission de Présidente tout en restant membre du Comité, puis elle a donné la parole au secrétaire et à la trésorière.

● **Compte rendu d'activité 2013 – Mr Jean-Marie ROUSSEL**

**1 – Les principales activités :**

– Les activités des membres du Comité : 844 heures passées en réunions, formations et représentativité auprès d'autres Associations. Le bureau, le Comité et la commission des loisirs et voyages se sont réunis 4 fois en 2013. Nous avons répondu aux invitations des groupes ANR de la région PACA (04-05-06-13-84) et participé à leur Assemblée Générale. – Nous avons aussi assisté aux réunions ou AG du Pôle des retraités (FGR police, gendarmerie, officiers marinières).

– La réunion PACA présidée par notre Administrateur Régional a rassemblé les six groupes de la région. Elle permet de faire le point sur les actions menées par chaque groupe.

– 114 colis de Noël ont été remis ou envoyés aux adhérents à jour de leur cotisation et âgés de 86 ans et plus. Les membres du Comité en ont distribué 60 ce qui représente 300 km parcourus environ et 30 heures d'activité.

**2 – L'enquête sociale du siège :**

– 420 communications téléphoniques, 363 heures d'activité pour « raisons sociales »

– 650 km parcourus et 2955 heures passées par le groupe pour son fonctionnement.

**3 – L'activité du secrétariat :**

– 12 mails d'informations transmis concernant les infos Var, les voyages proposés, les lotos, etc. à 207 adhérents ayant communiqué leur adresse mail, une cinquantaine de lettres envoyées aux adhérents de moins de 70 ans pour la recherche de candidatures pour le Comité. Nous avons aussi traité 16 dossiers sur la Parité, 15 dossiers sur la réduction de FT, 5 dossiers sur la prime de fidélité et 6 dossiers sur le complément CFC, 164 mails ont été échangés, 653 retraités prospectés pour 2 réponses positives et 6 à confirmer.

**4 – La commission des loisirs :**

– La commission ne s'est réunie qu'une seule fois. Aucun des voyages proposés n'a réuni suffisamment de participants pour être organisé. Cette activité ne pourra être maintenue. Le programme « Séniors en vacances » présenté dans le bulletin n° 5 de décembre devrait être reconduit en 2014. Le loto de St Raphaël du 26/01/2014 a réuni près de 60 personnes, celui de Toulon n'a pu avoir lieu en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

– Une permanence est assurée par notre présidente à St Raphaël rue de la Soleillette, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis après-midi du mois de septembre à fin juin dans un local mis à disposition par la ville.

**5 – Divers :**

– Le règlement intérieur de notre groupe a été validé par le siège

– 2 bulletins ANR Var n° 6 et 7 ont été élaborés, un espace est réservé aux adhérents (location, vente d'objets, recherche d'amis, etc.).

**Soumis au vote le rapport moral et le compte rendu d'activité ont été adoptés.**

● **Rapport financier 2013 – Jeannine VECHIN :**

– Nous avons 745 adhérents au 31/12/2013, 115 ont été radiés pour non-paiement des cotisations en 2010 et 2011, 12 adhérents sont décédés, 8 ont démissionné et 19 nouvelles adhésions ont été recueillies.

– Nos produits s'élèvent à 16 071 € (4780 € de cotisations, 1347,60 € de dons, 6436 € de subvention du siège). Nous avons eu 14 942 € de charges (missions, déplacements, frais d'AG, fournitures de bureau, frais postaux et frais de solidarité). **Nous avons dégagé 1.119 € d'excédent.**



• **Rapport de la commissaire aux comptes – Mme JACQUEMIN :**

L'examen des comptes n'ayant révélé aucune anomalie, le quitus a été demandé.

**Soumis au vote, le rapport financier et l'examen des comptes ont été approuvés.**

**Appel à candidatures :**

Intervention de la présidente et du secrétaire concernant le renouvellement du bureau : sont démissionnaires, la présidente Mme Jeanne GUITTET, le vice-président Mr Jacques LEFEVRE et la commissaire aux comptes.

Mme GUITTET nous informe de la candidature de Mr Henri ROLOT (absent) en tant que commissaire aux comptes.

– 5 personnes se sont portées candidates pour rejoindre le Comité : Mmes ALTIERI Denise, LEMAIRE Liliane, ROUSSEL Lillette et Mrs DUVAL Marcel, VIEGAS Manuel.

• **Intervention de l'Amicale Vie – Mme Annie HEYSE :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, l'offre du contrat capital-décès s'est élargie aux adhérents ANR de moins de 76 ans. 800 nouveaux contrats ont été souscrits. La mutuelle Amicale-Vie a été certifiée par l'Orias (Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance) depuis le 14 février 2014.

**LA PAROLE EST AUX INVITES :**

• **Intervention de notre Administratrice déléguée régionale et Présidente du groupe 13 – Mme Yvette DUCELLIER :**

Yvette nous a rappelé le rôle du délégué envers le groupe et le siège et a apporté des précisions sur l'organisation de l'ANR et les commissions. (Nombre d'adhérents PACA 6235)

• **Intervention de la Mutuelle Générale – Mr Christophe BEAUVILLAIN (Directeur de l'agence de Toulon)**

Afin de réduire les coûts de fonctionnement, la MG est en recherche de partenariat. Un changement de son système informatique est prévu cet été. Les modalités de remboursement changent. Désormais, 2 relevés de prestations distincts seront transmis :

– un pour la part du Régime Obligatoire (Sécurité sociale), un autre pour la part complémentaire

Conséquence de ce changement à compter du 23 juin :

– la carte vitale doit être mise à jour

– la consultation des remboursements du régime obligatoire se fera sur le site « [ameli.fr](http://ameli.fr) » un identifiant sera transmis prochainement. La consultation des remboursements complémentaires se fera toujours sur le site de la mutuelle « [lamutuellegenerale.fr](http://lamutuellegenerale.fr) ». Le guichet unique sera conservé (adresse et téléphone 0800 455 455)

– un risque de retard est à prévoir dans le traitement des dossiers

• **Intervention du Pôle des retraités FGR-FP (ANR, AOM, UNPRG et UNRP) – Mme Christiane MARTEL :**

Christiane a salué le départ de Jeanne GUITTET et lui souhaite bonne continuation.

Les retraités représenteront 1/3 de la population en 2025. Leurs aspirations et leurs besoins devront être pris en compte et leurs mouvements peuvent peser sur les décisions politiques économiques, sociales et sociétales.

**1 – L'action du Pôle dans le département du Var**

Dans le cadre de la loi sur les retraites, une action commune a été organisée en direction des Parlementaires pour dénoncer le report au 1<sup>er</sup> octobre de la revalorisation des retraites initialement prévue au 1<sup>er</sup> avril.

**2 – La prise en charge de la perte d'autonomie**

La loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement constitue une véritable réforme de société. Elle repose sur 3 piliers

**Anticipation** : développer la prévention et anticiper le vieillissement plutôt que le subir

**Adaptation de la société** : en matière de logement, de transport et d'urbanisme,

**Accompagnement de la perte d'autonomie** : cette loi sera mise en place sur plusieurs années, avec une 1<sup>ère</sup> étape en 2015 (maintien à domicile) et une 2<sup>ème</sup> étape en 2016 (prise en charge en établissement). Un projet de loi a été publié. Il sera soumis au Conseil des Ministres dans les semaines qui viennent et le calendrier initialement prévu est maintenu.

645 millions, c'est l'intégralité des fonds collectés dans le cadre de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité à l'Autonomie) affectant les retraités imposables qui seront consacrés à la mise en œuvre de cette loi.

**La perte d'autonomie** : son financement repose exclusivement sur la CASA alors qu'il devrait l'être par la solidarité nationale (Sécurité Sociale). Certains actifs y contribuent par la journée de solidarité, travaillée et non payée, certaines professions ne contribuent pas à la solidarité nationale (artisans, commerçants, professions libérales).

**La formation des intervenants auprès des personnes âgées** doit être mise en place. Un service public d'accompagnement, pourrait être créé.



L'amélioration du taux d'encadrement en EHPAD fera aussi partie de nos revendications.

**3 - L'annonce de 50 milliards d'économie dans le budget public pour les 3 prochaines années** est pré-occupante, l'accès aux soins doit demeurer de qualité pour tous et nous serons attentifs, vigilants et mobilisés.

**4 - Le CODERPA (Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées)**

Il est attaché au conseil régional et se réunit en séance plénière une fois par an. Christiane nous y représente.

Des fiches d'information ont été éditées en direction de retraités et personnes âgées pour leur faire connaître leurs droits et les démarches à effectuer pour accéder à ces droits. Nous pouvons vous les procurer.

● **Intervention de Mr Francis JAMMES délégué régional du Languedoc-Roussillon :**

Intervenant au nom de Gérard BOURACHOT excusé qui n'a pu se déplacer pour des raisons de santé il nous développe la stratégie de l'ANR et les actions du siège :

**1 -** Défendre les adhérents contre les atteintes au pouvoir d'achat des retraités et la remise en cause de leurs droits. L'ANR intervient auprès des conseillers, des responsables des groupes parlementaires.

(En fonction du niveau estimé de l'inflation en cours et l'écart avec l'année précédente, la revalorisation aurait dû être de 0,8 % au 1.1.2014 mais celle-ci est repoussée au 1.10.2015).

**2 -** Développer la communication pour mieux faire connaître l'ANR

**3 -** Développer les activités à caractère social ainsi que la solidarité

**4 -** Soutenir dans leur action les groupes départementaux

**5 -** Garantir la pérennité de l'association par un recrutement soutenu

**L'ANR souhaite être reconnue comme Association dont les activités sont reconnues d'intérêt**

**général,elle s'est pour cela engagée dans le programme monalisa** (mobilisation nationale contre l'isolement social des personnes âgées)

L'ensemble des membres du groupe s'est ensuite réuni pour recomposer le nouveau bureau.

Marie Thérèse AVENARD-SANTERRE

**Voici la nouvelle composition de votre comité**

-Président du groupe	Jean-Marie ROUSSEL	0494462250
-Vices Présidents		
-Chargée du social	Marie-Thérèse AVENARD	0494140245
-Chargé des représentations ext.	Marcel DUVAL	0494730369
-Chargée de l'Amicale vie	Annie HEYSE	0494872712
-Chargée d'animation	Jeanne GUITTET	0494511528
-Intervenant site et bulletin	Jacques LEFEVRE	0494127042
-Trésorière	Jeannine VECHIN	0494494251
-Trésorière (adj)	Annick TIRAN	0494522306
-Secrétaire (adm)	Liliane LEMAIRE	0494482275

**Membres du Comité :**

- Mme ALTIERI Denise
- Mr BROCHARD Bernard
- Mme ROUSSEL Lilette
- Mr VIEGAS DA CRUZ Manuel

**Commissaires aux comptes**

- Mr Henri ROLOT
- Mme Monique VOISIN devrait être cooptée par le comité lors de sa prochaine réunion

Le Président du groupe ANR-VAR  
J-M ROUSSEL